

L'histoire se répète

L'histoire se répète, parfois même assez rapidement. En 2007, les élections législatives de juin ont succédé aux élections de l'IEC. À l'époque, il nous a fallu attendre jusqu'au début de l'année 2008 pour pouvoir transmettre nos desiderata aux ministres compétents. En 2010, à nouveau, les élections de l'IEC ont été suivies par les élections législatives de juin et nous n'avons toujours pas de gouvernement.

Pourtant, nous ne désespérons pas. Sous la précédente législature, nous sommes quand même parvenus à obtenir de nos ministres qu'ils prennent certaines initiatives législatives. Mais ce n'est pas tout. En tant qu'experts-comptables et conseils fiscaux, nous sommes au plus près des entreprises, nous analysons l'évolution de la conjoncture économique et nous participons à la politique du personnel ou à l'évolution sociale dans les entreprises. Parce que, dans notre régime, l'État joue souvent un rôle décisif dans ces domaines, il est capital que nous ayons un gouvernement pleinement opérationnel. Nous nous associons dès lors aux acteurs économiques et aux entreprises qui considèrent qu'il est indispensable qu'un gouvernement puisse être prochainement constitué.

Quand vous lirez ces lignes, nous aurons déjà entamé notre tour des provinces. Par analogie avec l'initiative de 2009, le Conseil de l'Institut ira à la rencontre des membres pour leur faire part d'informations de premier plan au sujet de l'évolution des textes de loi qui nous concernent, de la stratégie envisagée par le Conseil, des nouveaux outils mis à disposition, de la réglementation relative à l'exercice de nos professions et des progrès techniques réalisés dans le domaine des relations avec les autorités publiques, plus particulièrement avec les services du SPF Finances. En dernière minute, alors que nous avons déjà arrêté le programme de notre tour des provinces, ces services nous ont proposé de

faire une présentation de Biztax, la nouvelle application pour l'introduction des déclarations à l'impôt des sociétés, basée sur la taxonomie XBRL. Vu l'importance que cette application revêt pour nos membres, nous avons fait en sorte d'insérer cette présentation dans le programme. Vous aurez donc, pour ainsi dire, la primeur de la présentation du concept, de l'application et de la finalité de cette méthode et de cette technologie. Ne manquez pas cette occasion de recevoir ces informations de première main et en temps utile: elles vous aideront à vous préparer à l'introduction des déclarations à l'impôt des sociétés via cette application.

La collaboration mise en place dans le cadre du tour des provinces témoigne de la bonne entente qui règne entre l'Institut et les services du SPF Finances, dont nous profitons également pour signaler les problèmes et obtenir des solutions aux dysfonctionnements techniques ou à la surcharge des systèmes. Nous espérons également qu'une solution pourra être trouvée en vue de rendre My MinfinPro plus accessible et de faciliter ainsi l'accès au dossier fiscal des clients, et ce, dans l'intérêt de tous: celui du professionnel, qui pourra accéder à des informations correctes sans importer le client, et celui de l'Administration, qui recevra des déclarations et réponses correctes.

Nous serions ravis de vous rencontrer à l'occasion de l'une des sessions d'information organisées dans le cadre de notre tour des provinces. La communication directe est plus efficace que toute autre forme de communication et les informations diffusées à l'occasion de ce tour des provinces présentent un intérêt direct. Nous sommes convaincus que ces séances d'information se révéleront très enrichissantes. Il reste encore des places pour les prochaines dates. Nous comptons sur votre présence! ●

André Bert, Président